

l'élève, d'un manuel d'agriculture, si bien conçu que fût ce manuel ; il faut nécessairement recourir à des expériences très simples et surtout à l'observation.

En effet, c'est seulement en mettant le phénomène à observer sous les yeux des enfants qu'on pourra leur apprendre à observer, qu'on pourra établir dans leur esprit les idées fondamentales sur lesquelles repose la science agricole moderne, idées que l'écolier campagnard ne peut acquérir qu'à l'école où il ne sera jamais nécessaire de lui enseigner ce que son père sait mieux que l'instituteur et qu'il apprendra sûrement par sa propre expérience pratique.

L'école doit se borner à préparer l'enfant à l'apprentissage intelligent du métier qui le fera vivre et à lui donner le goût de sa future profession ; à cet égard, le maître ne devra jamais oublier que le meilleur moyen de faire aimer à un ouvrier son ouvrage, c'est de le lui faire comprendre.

Le but à atteindre pour l'enseignement agricole primaire, c'est, en résumé, d'initier le plus grand nombre des enfants de nos campagnes aux connaissances élémentaires indispensables pour lire avec fruit un livre d'agriculture moderne, pour suivre avec profit une conférence agricole ; c'est de leur inspirer l'amour de la vie des champs et le désir de ne point la changer pour celle de la ville ou de l'usine ; c'est de les pénétrer de cette vérité que le métier d'agriculteur, le plus indépendant de tous, est plus rémunérateur que beaucoup d'autres pour tout praticien laborieux, intelligent et instruit.

(à suivre)

**Rapport de l'honorable surintendant
de l'Instruction publique de la
province de Québec**

(Suite)

LE MONASTÈRE DU BON-PASTEUR, MONT-RÉAL :— Les élèves de cette institution apprennent tous les travaux manuels :

1o La couture dans toutes ses formes, savoir : raccommodage, reprises, coupe des habits, etc.

2o La broderie,

3o Toutes espèces de tricots,

4o L'ordre et la propreté dans la tenue d'une maison,

5o L'art culinaire.

De plus, l'horticulture, l'apiculture et l'agriculture leur seront enseignées dans la nouvelle propriété que la communauté vient d'acquérir à St-Martin, sur le bord de la rivière Ottawa.

HOPITAL-GÉNÉRAL, MONTRÉAL :— Dans les nombreux orphelinats de cette institution, on forme les enfants de manière à ce qu'elles puissent gagner leur vie, selon leur condition.

A une instruction élémentaire, on ajoute le tricot, la couture, le raccommodage, la coupe de leurs habits. Suivant leur âge et leurs aptitudes, on les emploie à la cuisine et on les forme à l'économie domestique, ainsi qu'à tous les travaux manuels en général, tels que lavage, repassage, etc.

COMMUNAUTÉ DES SAINTS NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE, HOCHELAGA :— Toutes les élèves de cette institution sont obligées de suivre le cours d'ouvrages à l'aiguille établi dans les diverses maisons de cet ordre. On leur apprend les différentes sortes de points, le raccommodage du linge, le tricot des bas et leur ravaudage, puis viennent la coupe des habits et la confection des vêtements. Les ouvrages de fantaisie au crochet, la tapisserie, les dentelles et les divers genres de broderie succèdent aux travaux essentiels de couture. A la fin de chaque année scolaire, on fait une exposition de ces travaux à laquelle les parents sont invités.

Afin de former les jeunes filles à l'économie domestique, on les accoutume à tenir tout ce qui est à leur usage dans un ordre parfait, et on exige qu'elles aient un petit livre où elles entrent leurs dépenses et leurs recettes à mesure qu'elles se présentent ; ainsi, à la fin de chaque mois, elles sont à même de se rendre compte de l'emploi qu'elles ont fait de leur argent.

Durant les heures de loisir que leur laisse l'étude des sciences et des beaux-arts, on leur donne des connaissances pratiques sur les soins du ménage, et les élèves des classes supérieures, qui le désirent, peuvent suivre un cours spécial d'art culinaire.